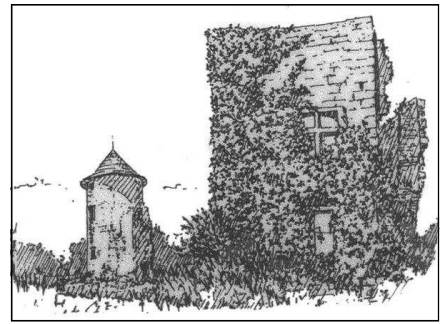


Juillet 2012 n°25



LE MOTTIEROIS



Le mot du Maire
Infos
Etat civil
Horaires mairie
Urbanisme
Budget
Elections
Crèche
Vie scolaire
Vie locale
Vie associative
Vie sportive
Environnement
Calendrier des fêtes



Le mot du Maire



Nouveau Président de la République, nouveau Député !

Qu'attendre des ces récents changements pour le Mottier ?

Absolument rien de conséquent. La «CRISE bien installée » figera au mieux le soutien de l'Etat aux régions, départements, collectivités, les communes de notre taille pâtiront dans tous les domaines.

Notre nouveau député néophyte dans sa nouvelle mission au sein de l'opposition très minoritaire aura peu de moyens pour nous soutenir.

Heureusement, n'en déplaise à certain, nos finances sont très saines, les résultats 2011 à nouveau largement excédentaires. Notre avenir financier ne soulève aucune inquiétude, l'ensemble de nos prêts est sain, nos recettes ne peuvent que progresser.

Point noir malgré tout, « nos voyous » se portent bien ! Plusieurs résidences de particuliers ont été visitées pendant leurs courtes absences, les vols de matériels bien ciblés. Un banc public et l'équipement de sonorisation communal à disposition des associations ont disparu. Comment certains parents peuvent-ils ignorer les errements de leurs enfants, que font-ils pour les éduquer, les surveiller ?

Ne pouvant compter sur les forces de l'ordre en trop petit nombre, nous devons assurer nous-mêmes notre sécurité.

Faites part des comportements bizarres, notez les numéros de véhicules qui rôdent, alertez vos voisins, les élus, les gendarmes...

C'est à ce prix que nous les ferons fuir.

Bonnes vacances !

Le Maire
Bruno Détrouyat

Remerciements : en début d'hiver, nous avons demandé à Jean-Luc Carpano le contrôle de notre installation de chauffage électrique en classes de maternelle et CP. Il nous a établi l'état de chaque appareil, et apporté quelques modifications de programmation, fournissant même le matériel nécessaire, gracieusement, disant avoir opéré comme parent d'élève!

Nous apprécions ce geste, et remercions Jean-Luc au nom de tous.

La municipalité, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, vous adresse un questionnaire sollicitant votre avis, concernant le projet d'implantation d'une boucherie au Mottier.

Ce nouveau commerce mobilisera les acteurs locaux, en fonction des besoins et des attentes de la population. Il sera situé dans l'ancienne boulangerie et pourra proposer, suivant les demandes une gamme de produits divers, issus de la production locale majoritairement.

Nous vous remercions par avance pour votre participation à ce sondage.

Il vous suffira de quelques minutes pour remplir le questionnaire ci-joint et le retourner en mairie, avant le **20 juillet**.

Ont participé à la rédaction et à l'illustration:

Le Maire, Jocelyne Laurencin, Marie-Pierre Chuzel, les instituteurs, les élèves, Hélène Moyroud-Mehr, Anne-Marie Beray, Georges Laurencin, les associations.

Commission communication : Elsa Mazet, Françoise Reynaud, Christine Montabon, Daniel Mehr, Noël Cressant



ETAT CIVIL 2012

Naissances :

BOURGOUIN Rayan de BOURGOUIN Laurent et FLILISSE Hanane

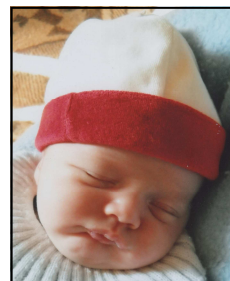
1er janvier 2012

BOUDERBALA Badis de BOUDERBALA Mohammed et BELGHERZE Sabrina

16 février 2012



GUILLOT Ethan
de GUILLOT Geoffray et
SAGNES Christel
15 mars 2012



ROY Damien
de ROY Philippe et Candy
14 janvier 2012

Parrainages Civils :

DURAND Nathan

29 avril 2012

DE PALO Lucy

23 juin 2012

DE PALO Noah

23 juin 2012



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi 9h à 11h30
Mardi 14h à 16h30
Mercredi 15h30 à 18h
Vendredi 15h30 à 18h

Téléphone: 04.74.54.42.07
Fax: 04.74.54.58.80
e-mail: mairie-lemottier@wanadoo.fr
Site internet : www.lemottier.fr

Fermeture du secrétariat

Nous vous informons que le secrétariat de mairie
sera fermé du
lundi 13 août au vendredi 24 août inclus.



Aurélie Gonin est actuellement présente à la mairie, elle occupe le poste de secrétaire en intérim pendant le congé parental de Christel Sagnes.

Boîtes aux lettres sans nom :

Pensez à mettre votre nom sur votre boîte aux lettres. Prochainement le courrier ne sera plus distribué si le destinataire n'est pas identifié!

Cabinet infirmier ALIZE

Durant les mois de juillet et août les soins s'effectueront uniquement sur rendez-vous.

Il n'y aura pas de permanences, elles reprendront dès la rentrée scolaire, et se feront désormais le **mercredi de 7h30 à 8h**. Une seconde permanence est en cours de réflexion.

Boulangerie METIVIER

Elle sera fermée du mercredi 11 juillet à 12h30 au samedi 21 juillet à 7h.

N'hésitez pas à laisser vos commandes sur le répondeur téléphonique au 04.74.58.78.63, elles seront disponibles dès l'ouverture du magasin.

La boulangerie sera fermée tous les après-midis pendant l'été.



URBANISME

Déclarations de Travaux	Permis de construire
Déposées : 8	Déposés : 4
Accordées : 0	Accordés : 3
En cours d'instruction : 4	En cours d'instruction : 1
Non opposition : 3	Non opposition : -
Opposition : 1	Opposition : -

Le certificat d'urbanisme

C'est un acte administratif qui indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné.

Le C.U. d'information :

- Droit applicable du terrain.
- Limite administrative au droit de propriété (servitude, droit de préemption...)
- Taxe et participation d'urbanisme.

Le C.U.opérationnel :

indique en plus si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet de construction, donne l'état des équipements publics ou existants.

Les autorisations d'urbanisme :

La déclaration préalable :

Acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet respecte les règles en vigueur; généralement utilisée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

- Travaux qui créent entre 5 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.
- Travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.
- Travaux de changement de destination d'un bâtiment même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Le permis de construire :

Acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur ; généralement utilisé pour les travaux de grande importance.

Travaux sur construction existante :

- Surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 40 m²,
- Modification de la structure porteuse en façade du bâtiment,
- Changement de destination

Construction nouvelle :

- Inférieure à 170 m² : pas besoin d'architecte.
- Supérieure à 170 m² : besoin d'architecte.

CONCLUSION :

Pour tous travaux, changement de destination, modification de façade (couleur, ouverture, murs, clôtures...) une demande d'autorisation d'urbanisme est obligatoire, le contrevenant s'expose à des poursuites devant le tribunal administratif et des sanctions.



de gauche à droite : Elsa Mazet (Trésorière), Alain Meunier (Maire de Commelle), Chantal Badin (Présidente Fédération ADMR Isère), Nicole Laurencin (Présidente), Annick Jullien (Trésorière adjointe)

ADMR DU LIERS : un nouveau bureau, un même idéal !

L'assemblée générale s'est tenue vendredi 27 avril à la salle des fêtes de Commelle. Les salariées de l'ADMR, confrontées aux difficultés liées aux nouvelles conventions se serrent les coudes et continuent d'apporter aux familles et personnes en difficulté leur savoir faire dans un esprit d'équipe et de solidarité. En cette période de crise, l'ADMR a présenté un budget rigoureux, mais au résultat maussade. L'ADMR du LIERS remercie chaleureusement toutes les communes représentées lors de l'AG 2012, ainsi que les municipalités qui aident, par le biais de subventions ou de prêt de locaux.

Depuis juin 2012, le bureau de l'ADMR est situé dans les locaux de la mairie de Nantoin.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h à 16h
Mercredi : 9h à 11h
Vendredi : 9h à 11h

Contact : 04 74 79 86 08

Le nouveau bureau se compose de :

Nicole Laurencin, de Nantoin : Présidente
Isabelle Piollat, de Commelle : Vice-présidente
Elsa Mazet, de Le Mottier : Trésorière
Annick Jullien d' Eydoche : Trésorière adjointe
Danielle Damès, de Flachères : Secrétaire.



Tarifs concessions columbarium

	2 places	4 places
15 ans	250 €	500 €
30 ans	500 €	1000 €
Dispersion au jardin du souvenir : 80 €		



Tarifs location équipements communaux

	Eté	1er octobre au 30 avril
Salle des fêtes: 2 jours	300 €	350 €
Stade: 1 jour	200 €	
Petit chapiteau : 1 jour	50 €	50 €
Tables	1 €	1 €
Chaises	0,40 €	0,40 €



Budget

Budget de Fonctionnement - Dépenses

	Réalisé 2011	Budgétisé 2012
Charges à caractère général	136 908,34 €	192 840,00 €
Charges de personnel	146 619,60 €	153 978,00 €
Atténuation de produits	1 883,20 €	6 000,00 €
Autres charges de gestion courante	40 490,37 €	54 700,00 €
Total dépenses de gestion courante	325 901,51 €	407 518,00 €
Charges financières	40 925,25 €	50 000,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	366 826,76 €	457 518,00 €
Virement à la section Investissement		
Opérations d'ordre de transfert entre section	75 048,31 €	
Total Dépenses de Fonctionnement	441 875,07 €	457 518,00 €

Budget de Fonctionnement - Recettes

	Réalisé 2011	Budgétisé 2012
Atténuation de charges	8 853,03 €	3 500,00 €
Produits des services du domaine et ventes	19 767,83 €	17 500,00 €
Impôts et taxes	190 605,00 €	195 000,00 €
Dotations, subventions et participations	195 046,02 €	165 718,00 €
Autres produits de gestion courante	78 913,10 €	75 800,00 €
Total recettes de gestion courante	493 184,98 €	457 518,00 €
Produits financiers	0,78 €	0,00 €
Produits de cession d'immobilisation	75 048,31 €	0,00 €
Autres produits exceptionnels	3 344,51 €	
Total Recettes de Fonctionnement	571 578,58 €	457 518,00 €

Excédent de fonctionnement

129 703,51 €

L'excédent de fonctionnement 2011 est reporté à la section d'investissement au BP 2012.

Cet excédent de 129 703,51 € permet entre autres de rembourser le capital des emprunts l'année suivante (70 000,00 €).



Budget - Section d'investissement - Dépenses

	Réalisé 2011	Budgétisé 2012
Immobilisations incorporelles (logiciels, matériel informatique)		3 520,00 €
Achat terrain nu + Division foncière	1 508,63 €	174 100,00 €
Clôture terrain futur groupe scolaire		20 000,00 €
Mobilier		30 000,00 €
Equipement Chasse neige		5 000,00 €
Equipement sécurité routière et signalétique	14 589,37 €	20 655,00 €
Matériel chauffage appartement		3 000,00 €
Climatisation Bâtiments (commerce, logements)	19 783,03 €	
Aménagement commerce	748,12 €	
Participation raccordement assainiss. rue Fontaine	6 000,00 €	
Matériel électrique		2 200,00 €
Aménagement village (fontaine, abribus...)		19 400,00 €
Total des dépenses d'équipement	42 629,15 €	277 875,00 €
Remboursement Capital d'emprunts	59 058,81 €	70 000,00 €
Dépôts et cautionnements	1 030,00 €	3 000,00 €
Total des dépenses financières	60 088,81 €	73 000,00 €
Total Dépenses d'investissement	102 717,96 €	350 875,00 €

Budget - Section d'investissement - Recettes

	Réalisé 2011	Budgétisé 2012
Excédent d'investissement reporté	92 605,91 €	
Fonds de compensation TVA	58 901,00 €	18 000,00 €
Taxe locale d'équipement (TLE)	2 217,00 €	2 500,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	72 120,78 €	129 703,00 €
Subvention aménagement sécurité RD71	1 507,00 €	
Dépôts et cautionnement reçus	990,00 €	
Terrain vendu (lotissement du Vieux Chêne)	75 048,31 €	
Excédent antérieur reporté		200 672,00 €
Total Recettes d'investissement	303 390,00 €	350 875,00 €

Excédent d'investissement 2011	200 672,04 €
---------------------------------------	---------------------



Elections

Résultats des Elections Présidentielles à Le Mottier

<u>Premier tour 22 avril 2012</u>	<u>Résultats par candidats</u>	
Nombre d'inscrits : 520	Eva JOLY	12
Nombre de votants : 433	Marine LE PEN	98
Blancs/Nuls : 4	Nicolas SARKOZY	129
Suffrages exprimés : 429	Jean-Luc MELENCHON	45
	Philippe POUTOU	9
	Nathalie ARTHAUD	1
	Jacques CHEMINADE	2
	François BAYROU	36
	Nicolas DUPONT-AIGNAN	12
	François HOLLANDE	85
<u>Second tour 6 mai 2012</u>	<u>Résultats par candidats</u>	
Nombre d'inscrits : 520	François HOLLANDE	163
Nombre de votants : 430	Nicolas SARKOZY	239
Blancs/Nuls : 28		
Suffrages exprimés : 402		

Résultats des Elections Législatives à Le Mottier

<u>Premier tour 10 juin 2012</u>	<u>Résultats par candidats</u>	
Nombre d'inscrits : 521	Myriam LAIDOUNI-DENIS	9
Nombre de votants : 320	Gilbert CARLE	2
Blancs/Nuls : 2	Jean-Pierre BARBIER	169
Suffrages exprimés : 318	Bruno LAFEUILLE	0
	Patrick BEDIAT	12
	Marie-Line GOIDIN	1
	Bruno PERRODIN	1
	Robert ARLAUD	46
	Arlette TARDY	3
	Valérie EYNARD	5
	Didier RAMBAUD	70
<u>Second tour 17 juin 2012</u>	<u>Résultats par candidats</u>	
Nombre d'inscrits : 521	Jean-Pierre BARBIER	201
Nombre de votants : 326	Didier RAMBAUD	120
Blancs/Nuls : 5		
Suffrages exprimés : 321		



CRECHE A PETITS PAS

04.74.54.51.33

La vie de la crèche en images....



Les grands profitent du parc des bébés quand les petits dorment !

D'autres font du coloriage, jouent sur le tapis.



Pendant ce temps , d'autres jouent au docteur ou font la cuisine...



Vie périscolaire



Comme chaque année, le tirage des rois a eu lieu. Les plus petits ont confectionné leur couronne de mousse. Ils étaient très fiers de la porter.
Le roi a choisi sa reine ! Et les enfants se sont régalés avec la galette.



Devine qui je suis ?
Derrière mon masque, je fais ce qu'il me plaît !
Pour carnaval, nous avons fabriqué nos masques avec beaucoup de couleurs.



La chasse à l'œuf très attendue par les enfants s'est déroulée au parc et au stade le 6 avril.
Les enfants ont fabriqué des poules et des paniers avec des boîtes d'œufs. On recycle aussi à la cantine !

Le 5 juillet, s'est déroulé le pique-nique de fin d'année au stade. L'année s'est terminée dans une ambiance festive. Nous espérons toujours satisfaire les enfants et leurs parents pour la qualité apportée au service cantine/garderie.

Marie-Pierre, Marie-Jo et Jocelyne vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances.
Elles vous donnent rendez-vous à la rentrée.



Inscriptions à l'école pour la rentrée scolaire 2012-2013

Les inscriptions s'effectuent dès à présent en mairie. Il est nécessaire de se munir du livret de famille et du carnet de vaccinations de l'enfant. Dans le cas d'un enfant déjà scolarisé hors de notre commune, un certificat de radiation est obligatoire. Concernant l'entrée en maternelle, les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009 sont à inscrire.

Il est rappelé que le DT Polio, ainsi que sa mise à jour, sont obligatoires pour l'entrée en collectivité.

Inscriptions à la cantine et à la garderie périscolaire pour 2012-2013

Les dossiers sont à retirer dès maintenant en mairie. Nous renouvelons notre confiance à la société Guillaud de Saint Hilaire de la Côte pour la fourniture des repas. Les repas livrés en liaison froide devront être commandés la veille avant 8h45 pour le lendemain.

Le mode de réservation de repas reste inchangé :

- Le vendredi avant 8h30 pour le lundi suivant,
- Le mardi avant 8h30 pour le jeudi,
- La veille avant 8h30 pour le mardi et vendredi.

Le conseil municipal du 9 mai a décidé de conserver les mêmes tarifs pour la cantine et la garderie pour 2012-2013. Ils sont fixés en fonction du quotient familial.

Tranches Quotient Familial	Tarif Repas + garderie 11h30 – 13h20	Garderie Matin et soir la ½ heure
< 620	4,80	0,65
620-810	4,90	0,70
811-1100	5,00	0,75
>1100	5,10	0,80

Afin de bénéficier de ces tarifs, lors de la constitution du dossier d'inscription, il est nécessaire de fournir une copie de l'avis d'imposition 2010 ou 2011 et le justificatif des ressources CAF datant de moins de 3 mois.

Si ces documents ne sont pas fournis avec le dossier d'inscription, le tarif le plus élevé sera appliqué.

La fiche de renseignements, la fiche sanitaire de liaison, le règlement intérieur en double exemplaire, les fiches d'inscription ainsi que le planning des ventes de tickets sont à retirer en mairie dès maintenant.

L'ensemble doit être retourné complété (excepté un exemplaire du règlement intérieur à conserver) ainsi qu'une copie de l'avis d'imposition 2010 ou 2011 et le justificatif des ressources CAF en mairie, pour le lundi 20 août 2012 au plus tard.

Seuls les enfants fréquentant la cantine et la garderie dès le 1er jour de la rentrée scolaire sont concernés par cette date.

Tout dossier incomplet (rubrique non renseignée ou illisible, feuillet manquant) ne pourra ouvrir droit à une quelconque inscription.

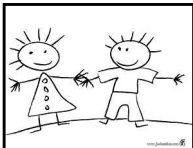
Les règlements de la cantine et de l'accueil périscolaire se font toujours par tickets achetés par avance.

La vente des tickets se déroulera toujours dans les locaux de la garderie aux horaires suivants :

- Tous les 1ers lundi de chaque mois de 8h30 à 9h30 (sauf le mardi 4/09/2012),
- Tous les 3èmes lundi de chaque mois de 16h45 à 18h15 (sauf le mardi 21/05/2013).

La première permanence de vente aura lieu le mercredi 29 août de 17h à 18h30.

La suivante le mardi 4 septembre de 8h30 à 9h30.



L'école

Dans le cadre de l'axe culturel du projet d'école (appropriation du patrimoine local et régional), la classe de CM a fait une sortie pédagogique à Lyon. La visite de la Villa Lumière permettait d'illustrer une des grandes inventions de la fin du XIX, le cinéma, et le parcours dans la Croix Rousse illustrait la lecture du roman « Claudine de Lyon ».



La Villa Lumière

C'est la luxueuse demeure des parents de Louis et Auguste, les deux frères Lumière ayant inventé le cinématographe, qui a été transformée en musée.

Joséphine et Antoine, respectivement blanchisseuse et photographe ont rapidement fait fortune grâce à leurs fils.

La maison, face aux usines Lumière – qui n'existent plus – est située dans un grand parc. A l'époque, elle apparaissait comme très moderne. Aujourd'hui, elle montre encore la richesse de ceux qui l'habitaient.

Il y avait un ascenseur, un jardin d'hiver magnifiquement décoré d'un lustre avec des paons, plusieurs salles de bain, l'électricité et même le téléphone dans la chambre d'Antoine.

Dans le musée, sont exposés tous les dispositifs qui ont précédé l'invention du cinéma et qui cherchaient à donner l'illusion du mouvement : le feuilleteur ou folioscope, la lanterne magique, le zootrope, le thaumatrope... ainsi que les premières caméras et les premiers projecteurs.

Les premiers films des deux frères défilent en continu dans plusieurs pièces de la Villa.



Auguste et Louis Lumière

Joséphine et Antoine Lumière ont eu six enfants. Auguste et Louis ont développé très tôt une grande complicité. Ils étaient des inventeurs-nés. Ils se passionnaient pour la photo, ont inventé le cinéma mais aussi le tulle gras, la membrane acoustique, la couveuse pour les bébés, la main mécanique...

Les premiers films des frères Lumière

C'est la persistance rétinienne qui permet dans tous les cas, jeux optiques ou cinéma, de donner l'impression de mouvement. A partir de 12 images/seconde, notre cerveau n'efface pas l'image qui lui est parvenue précédemment et donc, on a l'impression que les personnages bougent. Les frères Lumière ont réussi à projeter 24 images/seconde.

Le cadrage

L'opérateur ne voit pas ce qu'il filme ; la caméra ne peut pas bouger ; les plans sont fixes. C'est pour cela que dans « l'arroseur arrosé », l'un des personnages ramène l'autre dans le cadre de l'image.

La durée

Les premiers films duraient cinquante secondes et il fallait réussir en si peu de temps à faire rire, à effrayer ou à documenter ! Un film comptait environ mille deux cents images. Une séance de cinématographe était par conséquent composée de nombreux petits films et il n'y avait pas de titre sur les affiches.

La musique

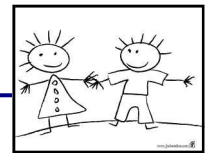
Le projecteur faisait énormément de bruit – un peu comme une machine à coudre. Le son n'existait pas et il y avait de temps en temps des pancartes pour situer l'action dans le temps. Pour couvrir le bruit du projecteur il y avait un petit orchestre dans la salle.

Les genres de films

Les frères Lumière ont d'abord tourné des documentaires (l'arrivée du train en gare de La Ciotat ou la sortie des usines Lumière) puis des scènes familiales et enfin des films comiques.

Les opérateurs Lumière

Très rapidement, des opérateurs ont été envoyés dans tous les pays du monde pour réaliser des films documentaires.



La Croix Rouse

Le tissage de la soie est très ancien à Lyon. Il date de 1536 sous François Ier. Avant l'invention du métier Jacquard, toute l'activité était concentrée dans le quartier Saint Jean mais les nouveaux métiers étaient si hauts qu'il a fallu construire des bâtiments avec des plafonds très hauts pour pouvoir les installer. Les tisseurs se sont installés à la Croix Rouse où il n'y avait auparavant que des champs.

Nous avons fait un parcours du pied de la colline, là où vivaient les fabricants ou soyeux dans de riches demeures jusqu'au plateau (le sommet de la Croix Rouse) à travers les rues en pente, les escaliers et les traboules où vivaient les maître-artisans tisserands de la soie, les canuts, ainsi que les 30 000 compagnons qu'ils employaient.

Les rues — les traboules

Les trottoirs sont faits de calcaire à griffer qui contient des fragments de coquilles d'huitres, le bas des immeuble est en pierre grise, le tour des ouvertures est en calcaire doré ou pierre « rousse » (cf. les Monts d'or et la Croix Rouse).

Les immeubles ont sept étages. On les a construits autour de cours intérieures. Les fenêtres sont très hautes pour faire entrer le maximum de lumière naturelle.

Les traboules sont des passages couverts qui permettent de passer d'une rue à l'autre. On a l'impression d'être chez les gens. Sur 320 traboules existantes, seules 30 sont ouvertes aux visiteurs grâce à la convention *cours/traboules* de la ville de Lyon.

Vers 1850, des milliers de métiers à tisser fonctionnaient dans ce quartier. Après la démonstration qui nous a été faite à la Maison des Canuts, nous avons facilement imaginé quel vacarme de *bistanclaquepan* cela devait être .



Les canuts

Ils travaillaient 15 à 16 heures par jour et vivaient dans des logements très vétustes : une seule grande pièce de 4 mètres de haut où l'on travaillait, mangeait et où l'on dormait dans une petite mezzanine. Il n'y avait qu'un WC par étage. On s'éclairait à la lampe à huile.

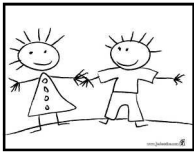
Ils se sont révoltés à maintes reprises au cours d'insurrections qui ont été durement réprimées et ont créé un journal et des sociétés de secours. A la fin du XIX, certains soyeux, pour éviter les révoltes, cherchent à produire ailleurs qu'en ville. A la campagne, le métier à domicile complète les revenus de la terre. C'est ainsi que les pays de Bièvre-Liers vont abriter pendant de longues années des activités de tissage à domicile.

Les métiers à tisser

Différents métiers sont exposés à la Maison des canuts : métier à brocher, métier à tirer et métier Jacquard du nom de son inventeur dont la statue décore la place de la Croix Rouse. Ce dernier métier fonctionne grâce à un principe de cartes perforées qui commandent la levée des fils pour former les motifs et choisir les couleurs. Celui qui tisse ne voit pas le dessin qui lui apparaît à l'envers

Il existe encore deux ateliers qui tissent pour le Mobilier National c'est-à-dire pour les musées, les châteaux...





Visite à Courzieu

Suite à notre thème de l'année, les classes de PS-MS et GS-CP sont allées au parc de Courzieu pour voir de vrais loups.

Nous nous sommes promenés dans la forêt des petits loups et nous avons imité les loups.
Nous avons marché sur des traces de pattes de loup.
Nous avons grimpé à la corde sur la queue des petits cochons.
Nous avons joué à saute-mouton
Et aussi chanté la chanson « promenons nous dans les bois » et on devait regarder quels vêtements le loup avait enlevés. Du loup que l'on trouve dans les histoires, il s'est transformé en vrai loup.

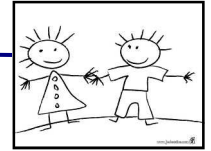


Dans l'atelier des cinq sens, on devait deviner ce que l'on touchait dans les trous : nous avons reconnu les pattes, les dents et la fourrure du loup.

Nous avons regardé à travers les yeux des loups et il fallait reconnaître les animaux de la forêt que voit le loup.

Nous avons hurlé comme des loups. Nous avons écouté les bruits que le loup entend : le tonnerre, le vent et la pluie.





Ensuite, des panneaux nous ont expliqué que :

- La louve allaite ses petits. C'est un mammifère.
- Le loup ne vit pas seul mais en famille (la meute).
- Le loup est adulte à un an.
- Un loup a 42 dents et une mâchoire très puissante.



Sur un autre panneau nous avons vu comment les loups communiquent entre eux :

il y a le chef, celui qui a peur, celui qui attaque...

On a vu aussi comment le loup chassait: si l'animal est gros, les loups attaquent à plusieurs. Si l'animal est petit, le loup attaque seul.

Le loup mange de la viande : c'est un carnivore.

Nous avons assisté au repas des onze loups de la meute. D'habitude, les loups hurlent quand ils voient le repas arriver mais pas cette fois, dommage !

Le soigneur leur a donné des morceaux de poulet. On entendait les os craquer.

Certains enfants ont assisté de près au nourrissage en entrant dans le parc des loups, bien protégés quand même !

Le soigneur nous a expliqué que l'on ne devait pas avoir peur des loups car les loups avaient encore plus peur des hommes.



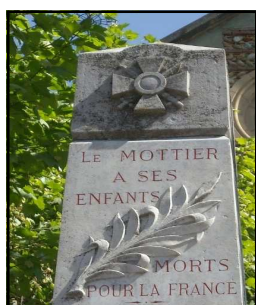


Distinction

Succédant à son père qui prenait sa retraite, Béatrice entrait dans notre mairie le 20 décembre 1991 : vingt ans déjà ! Secrétaire d'une rigueur et d'une discrétion hors pair, elle a gravi tous les échelons jusqu'au titre de rédacteur aujourd'hui. Son assiduité exemplaire, ses compétences toujours entretenues par la formation, son professionnalisme en font une collaboratrice très appréciée de tous, élus et citoyens. Le 27 janvier dernier, lors d'une modeste et sympathique réunion en mairie de Nantoin. Messieurs Pailloud et Détruyat lui remettaient la médaille de travail pour 20 ans de service. En la remerciant, nous souhaitons qu'elle poursuive à notre service ses fonctions dans notre commune.



Cérémonie du 8 mai



Le 8 mai a été déclaré jour férié en France le 20 mars 1953, pour commémorer la signature de l'acte de capitulation allemande.

Le Mottier se souvient de ses enfants morts pour la Patrie, ils ont donné leur vie, nous leur devons cette mémoire, cette minute de silence pendant laquelle on imagine ce drame de l'humanité, ces vies brisées, anéanties, qui ont bouleversé notre histoire.

Fête du jeu



Deux co-animatrices mottiéroises chargées de l'accueil et déguisées pour l'occasion !



Je joue, tu joues, on joue... nous avons pu conjuguer ce verbe à tous les temps, lors de la fête du jeu organisée par la ludothèque itinérante de la CCPBL qui a eu lieu à Faramans le samedi 26 mai où les joueurs de tous âges sont venus très nombreux.

Plus d'un millier de personnes ont pu découvrir le tir à l'arc, l'accrobranche, le slackline, un jardin musical, des jeux à poneys, des balades en calèche, des jeux surdimensionnés, une initiation au golf.... Et tout cela était en accès libre et gratuit ! De 10h à 15h sur le site du centre aéré Galabourdine proche de l'accueil du golf.

Atelier maquillage



Notre commune a été sélectionnée pour participer au passage des chars qui animeront les rues pendant le Festival Berlioz.

Une séance d'apprentissage au maquillage a été organisée à la salle des fêtes, à laquelle ont participé des Mottiérois heureux de découvrir cet art. Objectif : se transformer en marionnettes pour suivre le char de « La Diva et le Bel canto » qui sillonnera le Mottier le 22 août à partir de 17h.

Soyez nombreux dans les rues ce jour là, ambiance assurée !



L'année 2012 a débuté par la traditionnelle cérémonie des vœux. Les Mottiérois se sont déplacés nombreux pour se retrouver autour des élus. Jean-Pierre Barbier et Georges Colombier nous ont honorés de leur présence et ont partagé avec nous la très appréciée galette sortie tout droit du four de notre boulangerie.

Le repas des rameaux a rassemblé nos anciens autour d'un programme sympathique et gastronomique:

apéritif avec petites brioches, terrine au canard fourré de son foie gras sur mesclun, sauce homardine, suprême de pintade à l'émincé de pleurotes, gratin dauphinois et légumes du jardin. Fromage et omelette norvégienne flambée au grand marnier juste avant le petit café, puis place au spectacle!



Un moment de rencontre et de convivialité, en l'honneur des habitants qui se retrouvent, avec leurs histoires, leurs souvenirs et surtout leur bonne humeur. L'occasion aussi d'échanger quelques mots de patois.



Ménage et nettoyage de la salle des fêtes, du stade et de ses abords, des murs et des bords de chemins ont mobilisé sur deux jours les bénévoles de notre commune soucieux de la qualité de vie de Le Mottier.

Si le ménage et nettoyage des espaces communs se fait dans la bonne humeur, il reste à déplorer l'état de nos routes et des bordures de nos champs.

Il serait si facile de ne pas jeter les débris et papiers divers, ainsi que les canettes de boissons vides qui polluent notre paysage et notre moral!

A noter cette année que...des cendres ménagères ont été trouvées dans le ruisseau, des gravats de démolition de mur se trouvent en bordure de la RD 1085 : comment est-ce possible?



Devant l'école, les voitures sont garées en plein virage, sur la route, en double file ou devant les entrées privées, masquant ainsi la visibilité aux enfants qui traversent la route et les mettent en danger, alors que le devoir premier d'un adulte est de les protéger.

L'éducation des enfants commence par l'exemple des adultes, et ce n'est pas « naturellement » que des enfants jettent mouchoirs en papier et emballages de goûters ou de bonbons sur le chemin de l'école!



Vie sportive

ASM

Le 25 mars, a eu lieu la traditionnelle vente de diots qui fut un réel succès.

Après l'entraînement, le 30 mars dernier, s'est déroulée la remise de jeux de maillots pour les seniors et les U8, en présence de la municipalité, des donateurs, des membres du club et des joueurs. Les maillots nous ont été gracieusement offerts par Brouty Sport Apprieu pour les seniors et par Jean-Luc Carpano, électricien à Le Mottier, pour les U8.

Nous tenons à leur dire un grand merci. La soirée s'est terminée par un apéritif dînatoire.

Le 8 juin, 32 doublettes pour le concours de pétanque, une bien belle manifestation.

Nous remercions les bénévoles pour leur aide précieuse.



Le 20 mai 2012, une cinquantaine de supporters avaient fait le déplacement afin de voir l'équipe 1 s'imposer 2-1 face à St Geoirs en Valdaine et monter en deuxième division.

Nous félicitons tous les joueurs ainsi qu'Eric Fache l'entraîneur pour cette belle saison 2011/2012.

C'est un très beau cadeau pour Jean-Luc Buttin qui fête cette année ses 10 ans de présidence au sein du club de l'ASM. Merci « Président » pour ton dévouement !

Pour la saison prochaine, une création d'équipe féminine à 7 est envisagée. Toutes les personnes âgées de plus de 16 ans susceptibles d'être intéressées sont invitées à prendre contact avec le Président, Jean-Luc Buttin.

Pour sa première année l'équipe 2 a assuré tous ses matchs au cours de la saison et se trouve en milieu de tableau.

Bravo pour l'année qui s'est écoulée !

Merci à tous les bénévoles qui ont suivi les équipes tout au long de la saison.



ASSEMBLEE
GENERALE 2012
au Stade du
Mottier



Un résultat satisfaisant



Un Président
heureux



Un Entraîneur
efficace



Un Arbitre
passionné



Une Trésorière
compétente



Thibaut Javix pratique depuis seulement trois ans le tir à l'arc au sein du club de Champier. Il se distingue dans la catégorie benjamin en étant le premier de tous les concours auxquels il a participé. Il a été sacré champion départemental et champion de ligue cette année. Ses excellents résultats lui ont valu d'être sélectionné dans sa catégorie en mars dernier pour les championnats de France à Chartres où les 14 meilleurs archers de France se sont rencontrés. Bravo Thibaut pour tes excellents résultats !



Pour son frère Dorian, c'est avec les boules lyonnaises qu'il se distingue dans la catégorie moins de 15 ans. Il a participé aux championnats de France « France Tir » à Martigues où il est arrivé jusqu' aux portes de la finale.

Il a également participé au championnat de France de clubs à Montauban avec quatre équipiers du Centre de Formation Jeunes Boulistes de la Côte Saint André et Beaurepaire. Ils ont perdu en demi-finale contre Tarrare.

Bravo Dorian !



Huit enfants du Mottier adhèrent au centre de formation jeunes boulistes (CFB) à la Côte Saint André :

Fabien et Arnaud Tappa, Chris Casier, Maëva Reynaud, Nathan Moyroud, Guillaume Vial, Thibaut et Dorian Javix.

Certains d'entre eux ont participé en juin dernier à la coupe Glaudas/Veyret à Domène. Le CFB a remporté la coupe Veyret pour la seconde année consécutive. Bravo à tous les participants !

Vous aviez suivi les performances de Nicolas à la CCC (Courmayeur Champeix Chamonix) autour du Mont-Blanc dans le bulletin de décembre 2011. Il a participé au marathon du Mont Blanc ce dimanche 1er juillet avec Catherine, Bruno et Olivier.

C'est le vendredi 31 août 2012 à 10h, à Courmayeur que Nicolas et Olivier prendront le départ de la CCC 2012 où 98 km sur 5600 mètres de dénivelé positif les attendent !

Une seconde course pour Nicolas et une première pour Olivier !

Nous leur souhaitons pleine réussite dans cette course !

La suite dans le prochain numéro !

Si vous aussi, vous souhaitez faire partager vos passions, contactez la commission communication.





Les amis de Bocsozel

Repas spectacle

Le repas réalisé par Maxime Tappa, traiteur, a régalié les 82 convives présents.

Lou Magnauds Terribles ont su nous faire partager leur passion pour la langue patoisante dans le rire et l'émotion.

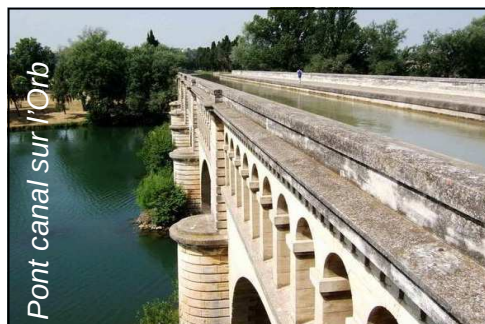
Cette belle journée a été partagée dans la fraternité et le souvenir de notre Président regretté, René Beray.



Lou Magnauds Terribles sur scène



Cité médiévale de Carcassonne



Pont canal sur l'Orb

Voyage en Pays languedocien

Cette année, le voyage des Amis de Bocsozel du 4 au 6 juillet, intitulé « au fil de l'eau », va permettre aux participants d'emprunter le canal du midi, de traverser le pont canal de l'Orb et le tunnel de Malpas, et de passer les écluses de Fonsérannes.

La visite de la cité médiévale de Carcassonne, de l'abbaye de Montmajour, et de bien d'autres choses encore, sont au programme.

Les papilles ne seront pas oubliées, régaliées par des spécialités Sétoises et Camarguaises.

Journées Européennes du Patrimoine: 15 et 16 septembre

Les Amis de Bocsozel vous invitent à venir nombreux découvrir le dimanche 16 septembre, de 10h à 17h, les « trésors cachés », thème de cette année. Vous serez informés plus en détail prochainement du programme de cette journée.

Liers en Chansons

La chorale Liers en Chansons continue ses activités avec 35 membres. L'année 2012 connaît un programme chargé avec des animations au sein des maisons de retraite, des crèches et du Réseau d'Assistance Maternelle.

L'association prépare aussi son spectacle qui aura lieu les 27 et 28 octobre à la salle des fêtes de Flachères.

Les répétitions ont lieu le vendredi soir à 20h30 précises à la salle des fêtes de Le Mottier. Les personnes intéressées peuvent se joindre à nous.



ASSEMBLEE GENERALE DES DONNEURS DE SANG DES QUATRE VILLAGES DU LIERS

L'amicale des Donneurs de Sang des Quatre Villages du Liers a tenu son assemblée générale le vendredi 27 avril à la salle des fêtes d'EYDOCHE, en présence des maires ou adjoints de nos 4 communes ainsi que de M. Rambaud, Conseiller Général du canton du Grand Lempis et de M. Rioux animateur de secteur des terres froides.

Après présentation du rapport moral et des comptes financiers de l'année 2011, faisant apparaître un résultat positif, remerciements à nos 4 communes pour leurs subventions et la mise à disposition des salles.

Le rapport des collectes de l'année 2011 est stable avec un total de 307 dons lors de nos 4 collectes (15 dons en moins par rapport à 2010) dont 10 nouveaux donneurs.

L'Amicale remercie tous ces donateurs bénévoles et anonymes pour leur geste et les encourage dans leur régularité afin de subvenir aux besoins en constante augmentation de ce précieux liquide qu'est le sang.

M. Rioux nous a exposé les moyens de promotion mis en place au niveau départemental pour recruter des nouveaux donneurs, pour subvenir au besoin du corps médical, afin de leur donner les moyens de soigner les malades.

Nous avons ensuite procédé à la remise des médailles dont voici la liste des bénéficiaires :

1^{er} niveau (3 dons pour les dames, 5 pour les hommes) : Etienne Albert, Jean-Pierre Bonvallet, Amanda Béreard, Jénissé Carier, Alexandra Chambaz, Marine Charvet, Emilie Cochard, Claire Comte, Sandrine Deleigue, Bruno Détrouyat, Karine Franco, Caroline Fugier, Fabienne Genevay, Véronique Ginet, Nadia Glandu, Lucie Lefèvre, Yannick Pelloux, Arnaud Ravier, Stéphane Rivat, Frédérique Sionnet, Aurélien Segonne, Marine Vial.

2^{ème} niveau (10 dons) : Anne-Cécile Dimitriou, Denis Marmonier, Rachel Martin, Gaylord Poncin, Jean-Marc Reynaud, Jean-Michel Segonne.

3^{ème} niveau (25 dons) : Katia Boulu Chataigner, Julien Prudhomme, Nicolas Prudhomme.

4^{ème} niveau (45 dons pour les dames, 75 pour les hommes) : Bruno Albert.

5^{ème} niveau (60 dons pour les dames, 100 pour les hommes) : Jean Dimitriou.



Le verre de l'amitié offert par la municipalité d'Eydoche a clos cette assemblée.

Lors de l'assemblée, nous avons également rappelé que cette année, l'amicale des Donneurs de Sang a organisé à Bizannes, une vente de diots à emporter afin de pouvoir rencontrer les donateurs autrement que lors des collectes.

En effet, le dimanche 26 février, des bénévoles se sont joints aux membres du bureau pour la préparation et la cuisson de ces fameuses saucisses.

Pour une première, cette journée très conviviale fut couronnée de succès.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette manifestation.





Tous en scène



en 2012

3 représentations à la salle des Fêtes

+

La nuit du théâtre amateur
Soirée organisée par la Communauté
de Communes
et les compagnies de théâtre amateur
du territoire



Les acteurs
Lou Casier
Chloé Chenavier
Manon Odet
Camille Moyroud



Anne-Marie Beray
Théo Casier
Karine Odet
Sandra Pinto
Mathieu Rimaux
Sabine Rimaux
Antoine Sauvegrain
Jean-Michel Segonne



Détente et Loisirs

L'association Détente et Loisirs tient à remercier toutes les personnes adhérentes à l'association, les sympathisants ayant participé de loin ou de près à la soirée organisée à la salle des fêtes soit le concours de Belote du 7 avril 2012 et bien sûr tous les participants dans la salle, membres d'autres associations de le Mottier. Avec 24 doublettes, cette soirée s'est déroulée avec convivialité et bonne humeur. Merci à tous.

Dans le cadre de nos activités, la saison va bientôt se terminer, le 28 juin, mais auparavant encore quelques séances et sorties avant de nous donner rendez-vous pour la saison prochaine en septembre 2012.

Club Rencontre

Au Club Rencontre, l'année débute toujours par l'Assemblée Générale. Le 12 janvier une cinquantaine d'adhérents se sont réunis à la salle des fêtes pour discuter du programme retenu pour 2012, des statuts et pour renouveler les membres sortants.

Le 26 janvier nous nous sommes tous retrouvés pour déguster la galette des rois, jouer à la belote, au scrabble ou simplement discuter.

Rappel des rencontres hebdomadaires :

Mardi après-midi : marche

Jeudi après-midi : belote , pétanque



Nouveau Bureau autour du président, Pierre Buttin : Michel Barbier, Bernard Beray, Monique Beray, Yvette Breiller-Tardy, Arlette Buénerd, Noël Cressant, Louise Digaud, Marcel Mathian, Marc Morel, Simone Prudhomme.

L'assemblée générale s'est terminée autour d'un repas offert à tous les adhérents au relais de la Blache à Commelle.

Le 14 mars, la traditionnelle matinée tripes fut comme à l'accoutumée bien fréquentée. De nombreux adhérents du club n'ont pas ménagé leur peine ni leur dévouement pour préparer cette manifestation. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Le 12 avril, à l'Auberge des 4 vents pour le repas chevreau, le menu, la convivialité et l'ambiance ont été à l'origine d'une excellente journée.

Le 7 juin: voyage dans la vallée de l'Allier avec les clubs de Champier et St Hilaire de la Côte, le car était complet et l'ambiance assurée. Une magnifique balade à la découverte du patrimoine culturel auvergnat après la visite de la plus grande salmoniculture d'Europe qui pourvoit au maintien du saumon sauvage sur le bassin Loire-Allier et à la fourniture d'alevins à des fins de repeuplement. Elle est unique en Europe.

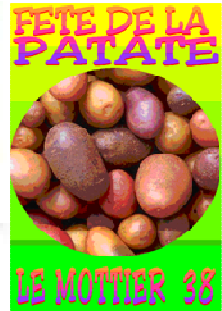


Le Club Rencontre à l'Abbaye de Chautagne

10^{ème}

Fête & Foire

de la Patate



Samedi 25 à partir de 18 h & Dimanche 26 Août 2012

La plantation :

**146
variétés**

Sous la houlette de Jean Marc Gonon, l'opération plantation s'est déroulée au mois d'avril.

Ce sont 146 variétés de pomme de terre qui ont été plantées par une dizaine de volontaires, soit 23 variétés de plus que l'an dernier.



La semence :

une jachère très fleurie.



Nous avons renouvelé l'expérience de la jachère fleurie. L'an dernier, Robert Martin avait préféré des graines à floraison tardive. La floraison a été réussie et nous avons été félicités par la commission fleurissement de la commune pour cette initiative.



La pluche des 500 kg de patates

On s'organise :



Pour améliorer le rangement du matériel de l'association, il a été décidé d'acquérir un container de stockage. Celui-ci est déjà installé sur un emplacement discret et pratique, mis à disposition par la mairie, dans l'enceinte du stade. Il va nous permettre de désengorger les sous sols et autres remises des adhérents. A proximité de la fête, la manutention des machines, équipements et outillages sera grandement facilitée. **Merci à Patrice Badin** pour l'aide qu'il nous fournit gracieusement dans l'élaboration des rayonnages de ce container.



La collection de pommes de terre

Un programme Spécial 10^{ème}

Il sera communiqué sur la brochure distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du village. S'il s'avérait que vous n'avez pas reçu ce programme au 10 Août 2012, alors n'hésitez pas à en récupérer un à la mairie ou chez un des membres du bureau.

Des nouveautés :

Un feu d'artifice éclatant,
Un début de soirée dansant et rutilant,
Une foire plus étendue,
Les Antonins
Une collection de tracteurs
Une association mycologique
De nombreux jeux en bois

Et aussi :

La photo de tous les adhérents depuis 10 ans en 3 x 2 mètres !
Un écran sur lequel sera projeté en boucle le diaporama et le film 2011.

Une Surprise :

De la part des arracheurs de patate : à l'heure où nous imprimons cette page, nous n'avons pu obtenir aucune information. Nous allons la découvrir en même temps que vous !!!

Autant de nouveautés qui vont s'additionner à notre désormais traditionnelle fête de la patate.

Des animations gratuites :

Jeune public

Ludopatate

Confection de chapeaux et tabliers en toile de jute, maquillage, ballons sculptés.

Et cette année encore :
Breloques et Pendeloques
ou l'art de la récup !

Les Mottiérois se souviennent et racontent :

Un anniversaire marqué par l'élaboration d'un livre sur la vie du Mottier au vingtième siècle : ce livre peut être réservé avec la feuille qui accompagne le Mottiérois.

Association PA et TATE

LE MOTTIER

Autrefois, au pays de la patate...



Franceline BÜRGELE
Ecrivain Public

V o u s
pourrez
le récu-
pérer le
jour de
la fête
de la
patate
au stand
prévu à
cet effet.



Aligot et Repas dauphinois :

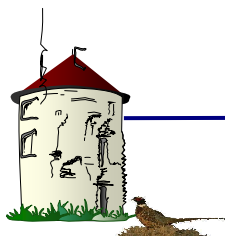
Réservation à partir du 10 août
06 77 15 92 76 ou 04 74 58 42 30

Attention : Nombre de repas limité

Bénévoles :

N'hésitez pas :
Si vous êtes nouveau dans le village,
Si vous voulez renforcer notre équipe,
Si vous voulez vous impliquer dans notre association,
Vous êtes les bienvenus !

Déjà 143 personnes aident à la réussite de la fête de la patate et 135 habitent Le Mottier. Pour les nouveaux habitants, c'est un moyen facile de faire des connaissances tout en liant l'utile à l'agréable.



L'assemblée générale de la société de chasse du Mottier, la Diane de Bocsozel s'est déroulée le samedi 2 juin. Outre le bilan moral et financier de l'année écoulée, l'élection d'un nouveau bureau était à l'ordre du jour, en voici la composition :

Les membres du bureau	
Président	Robert René MARTIN
Vice-président	Jean Louis MOYROUD
Secrétaire	Jean-Marc SABADEL
Secrétaire adjoint	Stéphane BERAY
Trésorier	Denis DIGAUD
Trésorier adjoint	Romain DIGAUD
Responsable grand gibier	Denis DIGAUD
Responsable lièvre	Jean Louis MOYROUD
Responsable petit gibier	Morgan MOYROUD
Membres non chasseurs et contacts agriculteurs	Maurice MOYROUD Thierry BARBIER, Etienne ALBERT

Modifications approuvées par vote à l'unanimité des présents moins 2 abstentions.
Modifications du règlement adoptées en séance :

- Suppression de la carte grand gibier
- Cotisation de la carte "extérieur" fixée à 300,00 EUR
- Ouverture de la chasse en plaine avec chien le mercredi (en plus du samedi, dimanche, lundi et jours fériés)

Le chalet de chasse a été entièrement détruit par un incendie le 11 février dernier. Les différentes expertises et études étant terminées, une entreprise locale a été mandatée pour la reconstruction à l'identique.

L'ouverture de la saison 2012-2013 est fixée au dimanche 09 septembre.

Chasseurs, agriculteurs, forestiers, randonneurs : tous [les usagers de la nature](#) ont conscience aujourd'hui de la fragilité du patrimoine naturel et des difficultés d'une gestion partagée et durable du territoire. Par ailleurs, les chasseurs du Mottier sont persuadés qu'une bonne entente passe par le respect et la connaissance d'autrui. De plus comme chaque année une priorité absolue sera donnée à la sécurité. Les chasseurs portent obligatoirement des gilets fluo et une signalétique amovible (panneaux chasse en cours) et disposée à l'intention de tous.



Les membres du bureau et l'ensemble des adhérents tiennent à témoigner leur reconnaissance et leurs remerciements à Jean Pierre BREILLER -TARDY qui durant de nombreuses années a occupé le poste de Trésorier au sein de l'association ne ménageant ni sa peine ni son temps.



La nature de chez nous

Nos bois sont actuellement infestés par le Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) appelé aussi Chalcide du châtaignier, considéré à ce jour comme le plus important ravageur au niveau mondial pour cette essence d'arbres.

Les larves passent l'hiver dans les bourgeons, elles atteignent 2 à 3 mm en 3 ou 4 semaines, ensuite, après avoir formé des galles les adultes en sortent entre fin mai à fin juillet, ils se reproduisent aussitôt.

Les larves sont indétectables à l'œil nu, jusqu'à la formation des galles, qui se forment sur les jeunes rameaux. Les galles contiennent plusieurs loges abritant chacune un individu. Les Cynips provoquent une diminution de croissance des rameaux, et par conséquent une perte de rendement pouvant aller jusqu'à 70% de la production, parfois même jusqu'à la destruction totale des châtaigniers.



Galles



Femelle

Créée en 2011, la petite mare située au fond du parking en face de l'église prend forme, elle s'adapte à l'endroit où elle a été placée, la végétation et la faune ambiantes se sont bien adaptées à cette installation.

Des centaines de têtards sont nés dans la mare, les libellules et autres habitants vivent en symbiose dans la végétation que nous avons sélectionnée dans un premier temps, en attendant l'arrivée de nouvelles espèces qui commencent à s'installer.

N'hésitez pas à découvrir ou faire découvrir la « Petite mare du Mottier »



Quatres saisons

Les journaux n'ont eu de cesse de titrer des rubriques alarmantes sur la météo hivernale: abondantes chutes de neige, froid, verglas, notre commune a résisté de son mieux aux aléas de l'hiver.

Le printemps n'a pas eu d'autre identité que les dates du calendrier : temps incertain, froid, vents violents, gelées matinales...

Nous voici en été, saison de tous les espoirs, notamment celui de profiter pleinement de la vie au jardin, sur la terrasse, ou tout simplement avec les fenêtres ouvertes.



Petit rappel afin que chacun puisse bénéficier de cette belle saison : l'utilisation des appareils pouvant entraîner une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse...) ne sont pas autorisés en dehors de ces horaires :

- 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 : jours ouvrables
- 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 : samedi
- 10h00 à 12h00 : dimanche et jours fériés

Calendrier des fêtes de Juillet à Décembre 2012

Juillet				
Samedi 7	Fête d'Eté—Feu d'artifice	A.S.M.	Stade	À partir de 13h30
Mercredi 18	Collecte de sang	Don du Sang	Salle des fêtes Eydoche	17h-20h
Août				
Vendredi 17	Pétanque	A.S.M.	Stade	19h
Mercredi 22	Départ parade de rue avec le char « La Diva et le Bel Canto »	AIDA et Communauté de Communes	Centre Village et rues du Mottier	17h
Samedi 25	Fête et Foire de la Patate	Pa et Tate	Stade	18h
Dimanche 26	Fête et Foire de la Patate	Pa et Tate	Stade	8h
Septembre				
Dimanche 16	Journée du Patrimoine	Les Amis de Bocsozel	Site de Bocsozel	9h
Mercredi 26	Collecte de sang	Don du sang	Salle des fêtes Longechenal	17h-20h
Octobre				
Samedi 13	Moules Frites (à déguster sur place ou à emporter)	Sou des Ecoles	Salle des fêtes	9h
Mercredi 17	Ludothèque itinérante	Municipalité et Communauté de Communes	Salle des fêtes	9h-12h
Samedi 20	Maisons fleuries	Municipalité	Salle des fêtes	18h
Samedi 27	Andouilles et Saucissons à l'Alambic	A.S.M.	Stade	17h30
Samedi 27	Concert	Liers en Chansons	Salle des fêtes Flachères	20h30
Dimanche 28	Concert	Liers en Chansons	Salle des fêtes Flachères	14h30
Novembre				
Dimanche 4	Boudins	Club Rencontre	Salle des fêtes	9h
Dimanche 11	Cérémonie du 11 novembre 1918	Municipalité	Monument aux morts	11h
Dimanche 18	Boudins	A.C.C.A.	Salle des fêtes	9h
Décembre				
Vendredi 14	Collecte de sang	Don du Sang	Salle des fêtes	16h30-20h
Dimanche 16	Arbre de Noël Retraite aux Flambeaux	Sou des Ecoles	Salle des fêtes, Chemin de l'école	15h-17h
Mercredi 19	Ludothèque itinérante	Municipalité et Communauté de Communes	Salle des fêtes	9h-12h 28